Supplement to the Bee.

NOUVELLE-ORLEANS:

SAMEDI, 30 MAI 1835.

VENTE PAR LE REGISTRE.

COUR DES PREUVES.

Succession de feu Thomas Stroud.

VENTE par le régistre des testamens—Jeudi 28 juin 1835, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en vertu d'un ordre de la cour des preuves, dans et pour, la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, la propriété foncière ci-après décrite, appartenant à la succession de feu Thomas Stroud, savoir:

1 Un lot de terre désigné par le no 14, dans l'ilet no quatre vingt un, au nouveau faubourg Marigny et mesurant trente pieds de face à la rue St. Antoine sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française,

2. La moitié indivise d'un lot de terre situé au faubourg Annonciation de cette ville et formant une des encoignures des rues Magasins et Orange et mesurant ... pieds de face à la rue des Magasins sur cent vingt pieds de profondeur.

3 La moitié indivise d'une portion de terre touchant le lot no 2, décrite et mesurant cinq pieds de face à la dite rue Orange, et courant sur une profondeur de cent vingt pieds, où la dite portion de terre mesure cinquante pieds ... sur quatre pieds de profondeur.

Conditions de la vente: un tiers comptant, et la balance à ... et douze mois de crédit en billets endossés ... portant hypothèque ...

W. F. C. DUPLESSIS, ...

Les actes de vente seront passés pardevant ... not. pub. aux frais des acquéreurs.

SUCCESSION de feu Gabriel Jerome ...

Vente par le régister des testamens ... j'exposerai en vente à la Bourse ... des rues St. Louis et Chartres ... cour des preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, les esclaves ci après décrits appartenant à la succession de feu Gabriel Jerome ...

Esclaves—Eugène, nègre créole âgé d'environ vingt six ans, bon caractère, charretier et manoeuvre.

Arthemise, négresse créole, âgée d'environ trente ans ... caractère, blanchisseuse et repasseuse, ... ses trois enfans, savoir, ... bert, mulâtre âgé ... ans; Henry nègre âgé de ... ans, et Honoré, ...

Conditions de la vente: un quart comptant et la balance à six et douze mois de crédit en billets endossés à ... portant hypothèque spéciale.

W. F. C. DUPLESSIS, rég des test.

Les actes de vente seront passés pardevant C. Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs. 25 mai

Succession de Job Bacon, junior.

VENTE par le régistre des testamens—Le samedi 6 juin 1835, j'exposerai en vente à midi, à la Bourse de Hewlett, au coin des rues St Louis et Chartres, en vertu d'un ordre de la cour des preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, la propriété foncière ci après décrite, appartenant à la succession de Job Bacon, savoir:

La moitié indivise d'un certain lot ou portion de terre situé au faubourg Ste Marie, formant l'encoignure des rues Delord et Pearl, mesurant 63 pieds 5 pouces 2 lignes ... ou moins de face à la rue Delord, sur une profondeur de ... pieds 6 pouces, plus ou moins, sur la ligne qui le sépare de la propriété autrefois appartenant à Samuel ... et 113 pieds plus ou moins de profondeur et ... à la rue Pearl, les lignes se rapprochant dans le ... faisant une mesure de 10 pieds 6 pouces, plus ou moins ... sur le plan dressé par C. F. Zimpel, déposé ... le 9 décembre 1834.

Conditions de la vente—6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale.

W F C DUPLESSIS, rég des test.

L'acte de vente sera passé pardevant H. B. Cenas, notaire ... aux frais des acquéreurs. 4 mai

Succession de feu Marie Pierre, f. de c. l.

VENTE par le régistre des testamens—Lundi 22 juin 1835, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en vertu d'un ordre de la cour des preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, pour compte de la succession de feu Marie Pierre, f. de c. l. la propriété ... bâtisses ci après décrite, savoir:

PROPRIETE FONCIERE—Un demi terrain faisant ... situé au faubourg de l'Annonciation, désigné par le no 14 de l'ilet no 20, le dit demi terrain ayant ... française, trente pieds de face à la rue St. Jacques et cinquante pieds de profondeur, borné d'un côté par le terrain no 12 et partie du no 3, et ... du dit terrain no 14; lequel terrain a été ... défunte conjointement avec Charlot Tabault ... les bâtisses qui s'y trouvent.

Conditions de la vente: une moitié comptant et la balance à un an de crédit en billet endossé à satisfaction, portant hypothèque spéciale. W. F. C DUPLESSIS, rég.

L'acte de vente sera passé pardevant H. Pedesclaux, not ... aux frais des acquéreurs. 20 mai

Succession de feu Dr. Joseph Adolphe Tricou.

VENTE par le régistre des testamens—Lundi 8 juin 1835, à midi, j'exposerai en vente publique à la Bourse Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en vertu d'un ordre de la cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle-Orléans, la propriété ... ci-après, appartenant à la succession de feu Dr. Joseph Adolphe Tricou.

Un lot de terre mesurant trente neuf pieds 7 pouces de face à la rue Bourbon par la suivante profondeur irrégulière: cent vingt pieds de profondeur sur le côté ... la rue St. Pierre et soixante dix pieds sur le côté ... de la rue d'Orléans, et trente trois pieds quatre ... sur la ligne du fond, le tout mesure française, ensemble une maison en briques, à étages, cuisines, chambres domestiques et toutes autres bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus.

Conditions de la vente: 12, 18, 24 et 30 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W F C DUPLESSIS, rég des tes.

L'acte de vente sera passé pardevant A. Mazureau, not ... aux frais de l'acquéreur 4 mai

Succession de feu John Linton.

VENTE par le régistre des testamens—Lundi 22 juin 1835, j'exposerai en vente publique à l'encan, à la Bourse ... encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de la cour des preuves, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, pour compte de la succession de feu John Linton, les propriétés ci après décrites, savoir:

Un lot de terre situé, côté sud de la rue du Canal entre les rues du Camp et St. Charles, mesurant environ ... huit pieds de face à la rue du Canal, sur une profondeur de cent dix huit pieds, plus ou moins, ensemble les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, ayant été acquis par le défunt de M. Morgan, par acte au rapport de ... Christy, notaire public, en date du 26 mars 1833.

Une portion de terre, de forme irrégulière, située derrière et attenant au lot de terre sus décrit, dont les dimensions précises sont inconnues, acquise par le défunt de ... Brand par acte au rapport de Wm. Christy, notaire public, en date du 23 mars 1833, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Un lot de terre situé rue St. Charles, mesurant trente ... pouces de face à la rue St. Charles, sur cent ... huit pieds de profondeur, sur une ligne, et cent trente ... pouces de profondeur sur l'autre ligne, et trente pds ... pouces de large sur la ligne du fond, acquis par ... George Green par acte au rapport de Wm. Christy, notaire public, en date du 28 mars 1833, ensemble les bâtisses et améliorations. Conditions de la vente ...

W. F.C. DUPLESSIS, rég des testam.

N. B—L'acte de vente sera passé pardevant Hilary B ..., notaire public, aux frais de l'acquéreur. 20 mai

Succession de Jeanne Martin, veuve Louis Barbot, décédé épouse de M. François Xavier Denis.

VENTE par le régistre des testamens—Mardi 23 Juin 1835, à midi, j'exposerai en vent à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de la cour des Preuves, dans et pour la ville et Paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 18 mai 1835. Les esclaves ci-après décrites appartenant à la succession de feu Jeanne Martin, veuve Louis Barbot, décédé épouse de M. François Xavier Denis, savoir:

ESCLAVES.

ABRAHAM, nègre âgé d'environ 23 ans, tourneur de ...

PETER, nègre americain, âgé d'environ 18 ans, tour...

DANIELS, nègre âgé d'environ 18 ans, marronneur ...

MINERVE, négresse âgée d'environ 20 ans, et ses deux enfans savoir ZABETH, mulâtre de 2 ans et demi, et JOSEPHINE, griffonne de 6 mois, la dite Minerve, cuisinière ... blanchisseuse.

HENRIETTE, mulâtresse, âgée de 18 ans, domestique de maison.

Conditions de la vente; 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale. Les esclaves seront considérés aux risques des acquéreurs, du moment de la vente, et ne seront livrés que lorsque les acquéreurs auront rempli les conditions.

W F C DUPLESSIS, rég. des testa.

N. B—Les actes de vente seront passés pardevant L H Feraud, notaire public, aux frais des acquéreurs. 21 mai

VENTE par le Régistre des testamens—Succession de feu Albert alias Charles Sweet—Lundi 8 juin, 1835, 10 heures du matin, j'exposerai en vente rue Champs Elysées entre les rues de C... et d'Amour, en vertu d'un ordre de la cour des preuves, dans et pour la ville de la Nouvelle Orléans, les meubles meublans, appartenant à la succession ... Charles Sweet ...

Succession de feu Marie Jeanne Olivier, f. d. c. l.

VENDREDI, 5 juin 1835, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en vertu d'un ordre de la cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en date du 1er mai 1835, la propriété foncière, ci après décrite, appartenant à la succession de feu Marie Jeanne Olivier, f. de c. l.

Un terrain situé au faubourg Saulet, rue des Magasins, à l'encoignure de la rue St. Barthelemi, ayant 30 pieds de face à la rue des Magasins, sur 120 pieds de profondeur et face à la rue St. Barthelemi, sur lequel se trouve une maison à étages, ayant ... appartemens en haut et quatre en bas, couverte en bardeaux, briquetée entre poteaux et doublée en voliches. Conditions de la vente—comptant.

W F C DUPLESSIS, reg. des tes.

L'acte de vente sera passé pardevant L. Feraud, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 2 mai

VENTE PAR LE SHERIFF.

John Sidell contre George Carrico.

DANS LA COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres en cette ville, le Mercredi 24 juin prochain, à une heure après midi,

... Fanny et son enfant saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant. FRED. BUISSON. shérif.

Hughes & ... contre E. W. Gregory et N Harrington, exécuteurs de P. E. Penny.

DANS LA COUR DES PREUVES pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis, en cette ville, le mardi 2 juin prochain, à une heure de l'après midi, deux lots de terre situés au côté ouest du bassin, du canal, et face au débarquement de Covington, chacun mesurant environ 30 pieds de face sur 200 pieds environ de profondeur, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant, F. BUISSON, shérif. (30a

Toussaint Mossy sr. contre W E Howard.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en cette ville, Lundi 15 juin prochain, à une heure après midi, la propriété mentionnée et décrite dans le susdit ordre de saisie et de vente, savoir:

Un certain islet de terre, situé à McDonogh dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve, en face de cette ville, et désigné par le no 20, sur un plan dressés par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 5 décembre 1832, et déposé en l'étude de G. R. Stringer notaire public, le dit ilet mesurant 860 pieds de face aux rues Madisson, Monroe, Newton et Decatur forme par les nos 1 et 12 inclusivement. Saisie dans l'affaire ci-dessus.

$2400 payable comme suit: $800 avec intérêt du 1er mai 1834 et $800 avec intérêt du 2 mars 1835, jusqu'à parfait paiement et les frais du procès comptant, et $800 payable le 2 février 1836. FRED. BUISSON, shérif.

14 mai

Thomas Banks contre Thomas Williams, William Carlile et Jaime Morrisson

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, j'exposerai en vente à la Bourse de l'Arcade, rue des Magasins entre les rues Gravier et Poydras, en cette ville, le vendredi 12 juin prochain, à midi précis, la propriété mentionnée et décrite dans le susdit ordre de saisie et de vente, savoir:

Un lot de terre situé au faubourg Delord de cette ville, désigné par le no 1, sur un plan dressé le 13 mai 1831, le dit lot mesurant 104 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 59 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du no 2, par laquelle il est borné aussi de 98 pieds de large sur l'arrière, où il est borné par le lot no 57 et 20 pieds 3 pouces sur la ligne de la propriété de Foucher qui le borne dans le bas, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, saisi dans l'affaire ci-dessus.

La vente se fera aux conditions suivantes, comptant, une somme suffisante pour payer $4,274 50cts, montant des billets protestés avec intérêt depuis le jour de leurs protêts respectifs et les frais de justice, et la balance au fur et à mesure que les autres billets seront dûs.

1 mai FRED BUISSON, shérif.

William Hudson contre George G. Holship.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres en cette ville, le vendredi 5 juin prochain, à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans le susdit ordre de saisie et de vente, savoir:

Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, privilèges, dépendances, etc. qui y appartiennent.

Les dits lots sont situés dans le faubourg Washington, dans l'ilet no 6, et désigné par les nos. 10 et 11, sur un plan dressé par Js. Pilié, voyer de la ville, sous la date du 25 février 1832, et déposé en l'étude de C. Janin, not. pub. Le lot no 10 mesure 50 pieds 2 pouces de face à la rue Lesseps, sur 115 pieds de profondeur et face à la rue des Grands Hommes; no 11 contigu au no 10 a la même dimension, saisis dans l'affaire ci dessus. Conditions—comptant. 4 mai FRED. BUISSON, shérif

C. M. Livaudais contre François Perrillat et Pierre Rabouin.

DANS LA COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de alias fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en cette ville, le mercredi 3 juin prochain, à une heure de relevée, un lot de terre situé dans la rue Philippa, faubourg Ste. Marie, mesurant 37 pieds de face à la rue Philippa sur 130 pieds de profondeur, saisi dans l'affaire ci dessus.

La dite vente sera faite aux conditions suivantes, à un crédit de 1 et deux ans, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

2 mai FRED. BUISSON, shérif.

J Placide contre Fred. Proctor.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, le samedi, 30 mai prochain, à une heure après midi le lot de terre ci dessus ..., situé dans le faubourg Ste. Marie, dans la ville de la Nouvelle Orléans, et formant une des encoignures de la rue, qui passe entre l'ilet dans lequel le dit lot est situé, et la Place Lafayette et la rue St. Charles, mesurant 37 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face au premier sur 74 pieds 7 pouces et 1 ligne de face et profondeur sur le derrière, et désigné sous le no 8, sur un plan dressé par Charles F. Zimpel, député voyer, et daté 4 juin 1830, et déposé en l'étude de W. Christy, notaire public; la dite vente aura lieu comme suit; tout comptant pour payer la demande du demandeur se montant à mille huit cent quatre vingt sept piastres et cinquante cents, montant du billet, ... cinq piastres et cinquante ... de frais de protêt, et les intérêts, au taux de cinq pour cent par an à partir du 10 février 1835 jusqu'à parfait paiement. et les frais du procès; la balance à 1, 2 et 3 ans à partir du 7 février 1835, saisi dans la dite cause.

29 av F. BUSSON, shérif.

John Rice et Wm. M. Lambeth contre Gustavus Schmidt.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en cette ville, le lundi 9 juin prochain, à une heure de l'après midi, la propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie et de vente, comme suit, savoir:

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé au faubourg Ste. Marie de la ville de la Nouvelle Orléans, rue St. Charles, dans l'ilet compris entre les rues St. Charles, Julie, Camp et St. Joseph, le dit lot mesurant au pied américain 85 pieds de face à la rue St Charles, sur 1.. pieds 8 pouces de profondeur, limité d'un côté par la propriété de M. Leslie et de l'autre par celle de Mdlle. Degremont, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions de la vente: $1802, avec les intérêts sur $2763 49, depuis le 4 septembre 1834, et intérêt sur la balance depuis le 8 novembre 1834 jusqu'au paiement; le tout comptant; la balance du prix sera payable comme suit: $5000, le 1er septembre 1845, et $.... le 1er 1836, en billets endossés à la satisfaction du shérif et hypothèque sur la propriété ainsi vendue jusqu'à parfait paiement.

8 mai FRED. BUISSON, shérif.

Charles McMillen contre John Gibson et J. H. Caldwell sécurité.

COUR DE PAROISSE.—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en cette ville le vendredi 5 juin, à une heure de relevée, un lot de terre appartenant à Mr. J. H. Caldwell, sécurité de John Gibson Le dit lot est situé à l'encoignure des rues Apollon et Polhémie, mesurant au pied français 60 pieds à la rue Apollon, sur 120 pieds, même mesure, à la rue Polhémie, ensemble avec une maison en bois, et un jardin, saisi dans l'affaire ci-dessus Conditions comptant.

4 mai FRED. BUISSON, shérif.

COUR DE DISTRICT—George Ralston contre Jonathan Chase et Luther How—En vertu de deux ordres de fieri facias, à moi adressés, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et de Chartres, en cette ville, le lundi 8 juin, à 1 heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans les susdits ordres de fieri facias, savoir:—Un lot de terre situé dans le faubourg Ste. Marie, en cette ville, rue du Camp entre les rues ... et Girod et désigné par le No. 10, sur un plan dressé par J. ..., voyer de la ville ..., annexé à un acte de ... du demandeur à Alfred Penn, ... passé devant G. R. Stringer notaire public, sous la date du ... mai 18.., le dit lot mesurant 31 pieds 10 pouces de face sur ... pieds ... pouces de profondeur ... ensemble les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le dit terrain, saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant.

7 mai

Mme. Veuve Volant ... contre Francis Fernandez.

DANS LA COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en cette ville, le vendredi 19 juin prochain, à 1 heure de relevée, la négresse nommée Jane, âgée d'environ 20 ans, saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions de la vente: 390 et 50 cents, avec intérêts sur $487 50cts du 7 février 1833, et les frais du procès et la balance payable le 4 février 1836, l'acheteur fournira son billet endossé à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

19 mai F. BUISSON, shérif.

COUR DE PAROISSE—J B. Degruy contre Eugène Carlin—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, dans cette ville mardi 9 de juin, à 1 heure de relevée; la négresse nommée Sally, âgée d'environ 20 ans. Conditions comptant,

8 mai F. BUISSON, shérif

Toussaint Mossy sr. vs. Henry P. Levy.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé. il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, en cette ville, le Samedi 6 juin prochain, à une heure après midi.

La propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie et de vente comme suit, savoir:

Deux lots de terre situés à McDonough, dans cette paroisse, sur la rive droite du fleuve, désigné par les nos. 2 et 12, dans l'ilet no. 14, sur un plan dressé par Jos. Pilié, voyer de la ville, sous la date du 5 décembre 1832, et déposé en l'étude de G. R. Stringer notaire public; le dit lot no. 2, mesurant 60 pieds de face à la rue Jefferson, sur 120 pieds de profondeur; et le lot no. 12, mesurant 60 pieds de face à la rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, mesure française, saisie dans l'affaire ci-dessus.

La dite vente sera faite aux conditions suivantes comptant, $413. 33c. et les intérêts, la balance payable le 27 février 1836 6 mai FRED. BUISSON, shérif.

Eli Victor Jourdam vs. veuve Patricks Jos. Fox,

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres en cette ville, le Lundi 8 juin prochain, à une heure après midi.

La propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie et de vente comme suit, savoir:

Deux lots de terre contigus, situés dans le faubourg Ste Marie, en cette ville, le premier formant l'encoignure des rues St. Charles et Girod, mesurant 60 pieds de face plus ou moins à la rue St. Charles, ayant 160 pieds en profondeur sur la rue Girod.

L'autre lot de terre 60 pieds, plus ou moins, de face à la rue St. Charles, sur 160 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur les dits lots, ainsi que tous les droits, privilèges et prérogatives, qui y appartiennent, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions de la vente, $8266. 33½. avec les intérêts sur $8263. 3¼c du 17 mars 1835, jusqu'à parfait paiement et les frais de procès payable comptant, $4203. 34c. payable le 10 de juillet 1835, avec les intérêts à 10 pour cent par an, de cette date en cas de non paiement; $9433. 33½ payable le 14 mars 1836. L'acheteur de la propriété ci dessus mentionnée fournira ses billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

6 mai FRED. BUISSON, shérif.

Balcock, Gardiner & Co. contre Christophe & DreCrot William Gardiner.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé, j'exposerai en vente à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le Lundi 15 juin prochain, à une heure de l'après-midi,

Un lot de terre situé dans cette ville, mesurant 108 pieds de face à la rue des Magasins, entre les rues Orange et Lacour. ... sur 125 pieds, plus ou moins de profondeur.

44 actions dans le fond capital de la Banque du Commerce de la Nouvelle Orléans, sur lesquelles $50 a été payée par action montant à $2200. Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant.

14 mai FRED BUISSON shérif.

Veuve Joseph Castenedo contre James Mooney.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis le mardi 9 de juin à une heure de l'après midi, la propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie et de vente, savoir:

Trente six lots de terre ci après décrits, savoir:

Nos. 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 152 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178.

Lot no 105 mesure 77 pieds de face à la rue Laharpe, 101 pieds sur la ligne qui le sépare de la propriété de Pierre Gueno.

Lot no 106, mesure 21 pieds de face à la rue Laharpe, 117 pieds 9 pouces sur la ligne qui le sépare du no 107, 101 pieds sur la ligne qui le séparent ... pieds sur les lignes qui le séparent de la propriété de Pierre Gueno.

Lots 107, 108, 109, 110 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Laharpe sur 117 pieds 9 pouces de profondeur.

Lot no 111 mesure 30 pieds de face à la rue Galvez, 145 pieds 8 pouces sur la ligne qui le divise des nos 106, 107, 108 109, 110, et 121 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot no 112, et 37 pieds 3 1-2 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété de Pierre Gueno.

Lot no 112 mesure ( )pieds de face à la rue Galvez, 121 pieds 6 pouces sur la ligne qui le sépare du lot no 113, 99 pieds 4 pouces sur la ligne qui le sépare du lot no 113, 37 pieds 3 1-2 pouces dans le fond.

Lot no 113 mesure 117 pieds 9 pouces de face à la rue Galvez, 11 pieds de face à la rue Lapeyrouse, 50 pieds 4 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété de Pierre Gueno.

Lots nos 152 et 153 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Prieur, sur 129 pieds 6 pouces de profondeur.

Lots nos 154, 155, 156, 157, 158, 159 160, 161 et 162 mesure chacun 31 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 117 pieds 9 pouces de profondeur.

Lot no 165 mesure 56 pieds 9 pouces de face à la rue Prieur, 51 pieds 10 1-2 pouces sur la ligne qui sépare ou lot no 106 et 98 pieds 9 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété de Bernard Duchamp.

Lot no 166 mesure 20 pieds de face à la rue Prieur, 91 pieds 10 1 2 pouce sur la ligne intérieure, 124 pieds 5 pouces sur la ligne supérieure et 52 pieds 1 1-2 pouce dans le fond.

Lot no 167 mesure 30 pieds de face à la rue Prieur, 124 pieds 6 pouces sur la ligne inférieure; 166 pieds 1 1-2 pouces sur la ligne supérieure et 52 pieds 11 1-2 pouces dans le fond.

Lot no 168 mesure 30 pieds de face à la rue Prieur, 165 pieds 11 1.2 pouce sur la ligne intérieure, 219 pieds 6 pouces sur la ligne supérieure et 52 pieds 11 1-2 pouces dans le fond.

Lot no 169 mesure 30 pieds de face à la rue Prieur, 219 pieds 5 pouces sur la ligne inférieure, 252 pieds 1 1 2 pouce sur la ligne supérieure, 52 pieds 1 1-2 pouce dans le fond.

Lot no 170 mesure 50 pieds 11 1-2 pouces sur la rue Lapeyrouse, 93 pieds 8 pouces de la rue Romain, 117 pieds 9 pouces sur la ligne qui le sépare du lot no 171, 38 pieds 6 pouces sur une ligne qui le sépare de la propriété de Bernard Duchamp et 4 pieds 5 pouces sur une ligne qui le sépare d'une partie du lot no 169.

Lots nos 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, mesurant chacun 30 pieds 11 1-2 pouces de face à la rue Lapeyrouse sur 117 pieds 9 pouces de profondeur, le tout mesure française, selon le plan dressé par Louis ..., arpenteur général, en date du 28 avril 1833, et déposé en l'étude de Hughes Pédesclaux, conformément à un acte en date du 20 mai 1833.

La dite vente sera faite aux conditions suivantes:

$267 33 1-3 cents, avec intérêts et frais comptant, et la balance payable le 10 mai 1835, et le 10 mai 1836; afin de satisfaire au paiement des billets qui seront dûs à cette date, l'acquéreur devra donner son obligation avec bon endosseur, et hypothèque des dits lots jusqu'à parfait paiement.

7 mai F. BUISSON, shérif.

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Océan.

20 Mai 1835.

CETTE Institution nommera jeudi prochain 21 du courant un inspecteur. Les demandes seront reçues au bureau jusqu'à ... heures p. m. du dit jour.

Par ordre de la Direction.

20 mai Wm. TUFTS, secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Commerce.

Nlle. Orléans, 9 mai 1835.

LE troisième terme sur les actions de cette compagnie, dû depuis le 1er. courant, sera reçu au bureau, dans l'Arcade de la Bourse, rue des Magasins, près l'encoignure de Gravier. Les actionnaires sont invités à s'y rendre pour en effectuer le paiement.

Ils sont aussi prévenus que leurs billets pour la solde restant dûe, sont maintenant préparés pour leur signatures.

ANDW. C. ARMSTRONG, secrétaire.

9 mai

Bureau de la Compagnie d'Assurances de l'Océan.

20 Mai 1835.

LES Souscripteurs au fonds capital de la Compagnie d'Assurances de l'Océan sont, par la présente, prévenus que le surplus du comptant des souscriptions sera remboursé à tous ceux qui ont payé le premier billet lorsque les transfers des actions seront faits, et les billets échangés.

Par ordre de la Direction.

... mai Wm. TUFTS, secrétaire.

AVIS—Le soussigné prévient les personnes qui ont des charrettes, drays, voitures, etc., détenues, d'avoir à les retirer sous 15 jours sans quoi elle seront vendues au profit de la corporation.

CHS. LALANNE

VENTE PAR LE SHERIF

Olivier Akin contre Robt. W. Harris.

EN vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, le 1er de juin prochain, à la cour de paroisse, dans et pour la paroisse de Jefferson, à une heure de l'après midi, la propriété ci après décrite, savoir:

1. Tout ce morceau de terre, désigné par le no un, sur un plan original fait par Chs. F. Zimpel, arpenteur, le 29 du mois de mars dernier, le dit lot ayant 393 pieds 7 pouces et trois lignes de face sur une rue projetée, et s'étendant en profondeur de 4,775 pieds 7 pouces et 5 lignes, sur la ligne de division du faubourg des Religieuses; par laquelle il est borné audessus, et 4,767 pieds 3 pouces et 2 lignes sur la ligne de division par laquelle il est séparé du no 11, sur le même plan; les dites dernières lignes fermant dans la profondeur ci-dessus de manière à donner une largeur seulement de 112 pieds 8 pouces dans la profondeur où il est borné par les terres de Wm. Cecil, ensemble toutes les améliorations sur le dit morceau de terre et tous les droits et privilèges, etc.

Conditions: le tout à douze mois de crédit, avec intérêt de cinq pour cent et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

J. CHARBONNET, Jr. shérif.

Paroisse de Jefferson 15 mai 1835. 25 mai

John B. Byrne vs. Richard Leech.

EN vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane; j'exposerai en vente publique, le 16 de Juin prochain, à 10 heures A. M. à la Cour de Paroisse dans et pour la Paroisse Jefferson, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre situé dans le faubourg Livaudais au dessus de la Nouvelle Orléans, et désigné sur le plan du dit faubourg par le no. 18, dans l'ilet no. 95, le lot mesure 44 pieds 6 pouces de face à la rue Washington, sur une profondeur de 125 pieds ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et peuvent y être attachés, pour payer et satisfaire la demande du plaintiff, étant la somme de $525 avec intérêt sur la somme de $100 depuis le 26 Juillet 1833, sur la somme de $200 depuis le 25 de Janvier 1834, et sur la somme de $216 depuis le 26 Janvier 1835. et toutes ces sommes jusqu'à ce qu'elles soient payées.

J. CHARBONNET, jr. shérif.

Paroisse de Jefferson, le 16 mai 1835. 26 mai

Constantin Maenhaut contre Daniel Boyle et autres.

EN vertu d'un writ de fieri facias et conformément à un jugement rendu dans la même affaire, par l'honorable Cour du Premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, le 1er. Juin 1835, à midi, à la Cour de Paroisse, dans et pour la Paroisse de Jefferson, la propriété suivante, savoir:

1o. Le lot no. 1, dans l'ilet no. 4, sur un plan particulier du dit ilet, fait par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 3 de novembre 1829, déposé en l'étude de G. R. Stringer, notaire public, à la Nouvelle Orléans pour l'année 1830; le dit lot, mesurant au pied anglais, 63 pieds 11 pouces de face, sur la rue Rousseau, sur 158 pieds 9 pouces et demi de profondeur, borné dans la partie supérieure, par le lot qui forme l'encoignure des rues Josephine et Rousseau, de l'autre côté par le lot no. 2, et dans la profondeur par le lot no 12.

2. Le lot no. 12, mesurant au pied anglais 63 pieds 11 pouces de face sur la rue Rousseau, sur 158 pieds 9 pouces et demi de profondeur. Et aussi une langue de terre, touchant au lot dernièrement décrit, du côté de la rue Adèle, faisant partie du lot désigné sur le même plan, par le no. 3, la dite langue de terre mesurant au pied anglais, 7 pieds 11 pouces de face à la rue Rousseau, sur 152 huit pieds ... pouces et demi de profondeur, borné d'un côté par le lot no 2, et de l'autre par ce qui reste du lot no. 3, maintenant appartenant à Jean Gontreau. Et, aussi, un morceau de terre situé dans le même ilet, mesurant au pied anglais, 18 pieds 9 pouces de face à la rue Adèle, commençant à la distance de 120 pieds de la rue Rousseau le dit morceau de terre étant formé de la profondeur, des lots nos. 3 et 4, du susdit terrain, le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: le tout à 12 mois de crédit, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement et portant 10 pour cent d'intérêt.

J. CHARBONNET, Jr. shérif.

Paroisse de Jefferson, 15 mai 1835. 25 mai.

John Salvant contre Littleton Saunders.

EN vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à la cour de paroisse, dans et pour la paroisse de Jefferson le 16 juin prochain, à 2 heures P. M. la propriété ci après décrite, savoir:

Un certain lot de terre situé dans la dite paroisse, mesurant 5 arpens de face sur le bayou Ouacha et 25 arpens de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Jonathan Davis et de l'autre par celle de Stephen Henderson, ensemble avec toutes les améliorations, intérêts, privilèges et circonstances qui peuvent appartenir à la dite propriété, pour payer et satisfaire à la demande du plaintiff, qui est de quatre mille piastres payables comme suit, $1700 avec intérêts de cinq pour cent, par an, à partir du 3 avril 1835, et frais de procès payable comptant, $1000 payable dans tout le mois de mars 1836, $1000 en tout mars 1837, $1000 en tout mars 1838. L'acquéreur donnant des billets endossés à la satisfaction du shérif avec hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement.

J. CHARBONNET, jr. shérif

Paroisse de Jefferson, 15 mai 1835. [26 mai

Veuve Vivant La Barre contre F... Lerond.

EN vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique à la cour de paroisse, dans et pour la paroisse de Jefferson le 16 juin prochain, à 11 heures, la propriété ci après décrite, savoir:

Une habitation située sur le chemin de la métairie à environ 6 milles de la ville de la Nlle. Orléans, dans la paroisse de Jefferson, mesurant deux arpens de face sur chaque côté du bayou de la Métairie, sur dix arpens de profondeur dans la partie sud, et s'étendant dans la partie nord jusqu'au lac Pontchartrain, bornée d'un côté par la propriété de George Lesprit h. c. l. et de l'autre côté par celle de François Peroux, h. c. l. pour payer et satisfaire à la demande des plaintifs, étant la somme de mille six cent soixante six piastres soixante six cents et deux tiers, avec intérêt sur $833 33 1-3 du premier de mai 1834. et sur $833 33 1 3 du 1er de mai 1835, intérêts sur les deux susdites sommes jusqu'à ce qu'elles soient payées ainsi que les frais de procès, et la balance, si toutefois il y en a, doit être payée le 28 avril 1836, l'acquéreur fournissant son obligation avec endossement à la satisfaction du shérif. La dite habitation restera hypothéquée jusqu'à parfait paiement. J. CHARBONNET, jr. shérif.

Paroisse de Jefferson 16 mai 1835. [26 mai

VENTE PAR LE SHERIF—Cour du premier district judiciaire—*L'Association consolidée des Cultivateurs de la Louisiane* contre *Antoine Foucher, junior.*—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable cour du premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, j'exposerai en vente publique, le 30 du mois le mai courant, à 11 heures du matin, sur l'habitation du dit Antoine Foucher, junr. située sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ trois mille au dessus de la Nouvelle Orléans, les Esclaves suivans, savoir:

Eggy, âgée de 22 ans; Charlotte âgée de 35 ans, avec ses deux enfans, Beckey et Eugène; William, de 15 ans; Louisa, de 13 ans; Isaam, de 17 ans; Winny, de 35 ans; Jesse, de 19 ans, Abraham de 35 ans; Frédérick, de 40 ans; Hampton, de 25 ans; Mary, de 12 ans, avec son enfant Taby.

Minty, âgée de 22 ans, avec son enfant César.

Ned, âgé de 40 ans,

... âgée de ...

Conditions: les esclaves, en tout mars 1836, en billets endossés à la satisfaction des commissaires des créanciers du dit Antoine Foucher.

Immédiatement après je procéderai à vendre un morceau de terre saisi dans l'affaire ci-dessus, situé dans cette paroisse, dans le district de Barataria, sur le bayou Ouacha, dont la contenance et la description, seront plus particulièrement données le jour de la vente.

Les conditions sont, pour le dit morceau de terre, un dixième comptant, et la balance à 1, 2 et 3 ans, en trois paiemens égaux.

Il sera vendu également quelques chaines, des chaudières, etc. Conditions—comptant.

J. CHARBONNET, Jr. shérif.

Paroisse Jefferson, 29 avril 1835. [4 mai]

OCEAN INSURANCE COMPANY, with guarantee powers.—Notice is hereby given, in conformity to the charter creating the Ocean Insurance Company, that the books of subscription to the capital stock of this institution, will be opened on Thursday, the 23d April next, and on the following days, until the 15th day of May ensuing, [Sunday excepted], from 10 A M to 2 P M, at No 72 Royal street, between Bienville and Conti streets, under the direction of the undersigned commissioners:

W W Montgomery, W Bogart,
R O Pritchard, Benj. Levy,
S T Peters, Geo M Lee,
Glendy Burke, H Gally,
J A Merle, J H Field,
P O Sorbe, John Minturn,
H J Buckner, Howard Henderson,
Moses White.

WM. TUFTS,

march 19 Sec'ry of the Commissioner

RECU par les derniers arrivages de France—Voiles, écharpes, et pointe en blonde, rubans de gaze nouveau style, batiste et broderies, à vendre par

CAZEAUX & BIJOTAT.

Olivier Akin vs. Robt. W. Harris.

BY virtue of an order of seizure and sale, to me directed by the hon. the first Judicial District Court of the State of Louisiana, I will expose to public sale, on the 1st of June next, at the Parish Court in and for the parish of Jefferson, at 1 o'clock, P. M. the following described property, to wit:

1st. All that piece of ground designated as number 1, on an original plot, made by C. F. Zimple, surveyor. on the 29th of March last, the same having 393 feet 7 inches, and 3 lines in front, on a projected street and extending in depth four thousand seven hundred and seventy five feet seven inches and five lines on the dividing line of the Nuns faubourg by which it is bounded on the lower side, and four thousand seven hundred and sixty seven feet three inches and two lines, on the line of division by which it is separated by the parcel designated as No. 11, in the same plot; the said latter line contracting at the extent of the afore recited measure, so as to give a width only of one thousand and twelve feet and eight inches in the rear, where it is bounded by the Lands of Willam Cecil; together with all the improvements on said lot of ground, and all the rights and privilleges, &c.

Conditions: The whole at 12 months credit, with five per cent interest, and mortgage on the property sold.

J. CHARBONNET, jr., sheriff.

Parish of Jefferson, 15th May, 1835.

May27

John B Byrne vs. Richard Leech.

BY virtue of an order of seizure and sale to me directed by the hon. the first judicial district court of Louisiana I will expose to public sale, on the 16th of June next, at the Parish Court in and for the Parish of Jefferson, at ten o'clock A M, the following described property to wit:

A certain lot of ground situate in faubourg Livaudais, above the city of New-Orleans, and designated on the plan of said faubourg as lot No. 18; in square No. 95, said lot measuring 44 feet 5 inches front on Washington street by a depth of 125 feet, together with all the appurtenances thereto, belonging, or in any wise appertaining; to pay and satisfy the demand of the plaintiff, being the sum of five hundred and twenty five dollars, with interest on the sum of $100 from the 26th of July, 1833: on the sum of $200 from the 25th January 1834 and on the sum of $216 from the 26th January 1834, all until paid and costs cash.

Parish of Jefferson, May 15th 1835.

may 27 J. CHARBONNET, jr. sheriff

Constantin Maenhaut vs. Daniel Boyle and others.

BY virtue of a writ of fieri facias, and in obedience to the judgment rendered in the same suit, by the honorable the First Judicial District Court, of the State of Louisiana, I will expose to public sale, on the 1st of June next, at 12 o'clock, M. at the Parish Court, in and for the parish of Jefferson, the following described property, to wit:

1st. Lot No. one in islet No four, on a particular plot made of the same square by Joseph Pilié, city surveyor, on the ninth of November 1829 designated in the record of G. R. Stringer, notary, in and for the city of New Orleans, for the year 1830, said lot having english measure 63 feet eleven inches front, on Rousseau street, by one hundred and fifty eight feet nine and a half inches deep, bounded above by the lot forming the corner of Josephine and Rousseau streets and on the other side by Lot No. 2, and in the rear by lot No 12.

2nd Lot No 2. having english measure sixty three feet eleven inches front on Rousseau street, by one hundred and fifty eight feet nine and a half inches in depth; and also, a slip of ground, adjoining the last described lot, on the side next to Adele street, making part of the lot designated on the same plot as No three, said slip having english measure seven feet eleven inches in front on Rousseau street by one hundred and fifty eight feet nine and a half inches deep, bounded on one side by lot No. 2, and on the other side by the remaining part of said lot No. 3; now the property of Jean Gontreau; and also a piece of ground, situated in the same islet, having english measure, thirty eight feet nine inches front on Adele street, commencing at the distance of one hundred and twenty feet, on Rousseau street said piece of ground being formed of the rear parts of the lots, Nos 3 and 4, of the aforesaid plot, the whole seized in the above suit.

Conditions: The whole to be paid in 12 months, with ten per cent interest, and mortgage on the property sold.

J. CHARBONNET, Jr. sheriff.

Parish of Jefferson, May 15th, 1835 May 27

SHERIFF'S SALE.—John Salvant vs Littleton Saunders. By virtue of an order of seizure and sale to me directed by the honorable the first judicial district court of Louisiana, I will expose to public sale, at the Parish Court in and for the parish of Jefferson, on the 16th of June next at two o'clock, P. M. the following described property, to wit:—

A certain tract of land situated in the aforesaid parish, measuring five arpents front on the Bayou Ouacha, and twenty five arpents deep, bounded on one side by the property of Jonathan Davis and on the other side by that of Stephen Henderson, together with all the improvements thereon, its dependancies and appurtenances, actions and privileges thereto belonging, or in any wise appertaining, to pay and satisfy the sum of four thousand dollars payable as follows, viz: $1700 with interest at five per cent per annum from 3d April 1835, and costs of suit payable cash; $1000 payable in all the month of March, 1836; $1000 in all the month of March, 1837, and $1000 in all the month of March, 1838; the purchaser giving notes endorsed to the satisfaction of the Sheriff, with mortgage on the property sold until final payment.

J. CHARBONNET, jr. Sheriff.

Parish of Jefferson, May 15 1835.

SHERIFFS SALE.—Widow V. Valant La Barre and others vs Frederick Lerand By virtue of an order of seizure and sale to me directed by the honorable the first Judicial district court of Louisiana I will expose to public sale, at the Parish Court in and for the Parish of Jefferson, on the 16th June next, at 11 o'clock, A. M. the following described property to wit:

A plantation situated on the Metairie road, at about six miles from the city of N. Orleans, in the Parish of Jefferson, measuring two arpents front on each side of the bayou of the Metairie by ten arpents in depth in the south part, and extending in the north part as far back as Lake Ponchartrain, bounded on one side by the land of George Lesprit f. w. c. to pay and satisfy the demand of the plaintiffs, being the sum of one thousand six hundred and sixty six dollars sixty six and two third cents, with interest on $833 33 1-3 from the 1st of May, 1834, and on $833 33 1-3 from the 1st of May, 1835, both until paid and costs cash, and the balance of the price, if there is any, to be paid on the 28th April, 1836, the purchaser giving his promissory note with an approved endorser, and the said plantation remaining mortgaged until final payment.

J. CHARBONNET, Jr. Sheriff.

Parish of Jefferson, May 16, 1835. m27

SHERIFF'S SALE.—First Judicial District Court.—The Consolidated Association of the Planters of Louisiana vs. Antoine Foucher, Jr.—By virtue of an order of seizure and sale to me directed by the honorable the first judicial district court of Louisiana, I will expose to public sale, on the plantation of said Antoine Foucher, jr. on the right bank of the river Mississippi, at about three miles above the city of New Orleans, on the 30th of May next, at 11 o'clock A. M. the following slaves, to wit:

Eggy, aged 22 years,
Charlotte, aged 55 years, with her two children Becky and Eugene,
William, aged 15 years,
Louisa, 18 do.
Isam, 13 do.
Winny, 35 do.
Jesse, 19 do.
Abraham, 35 do.
Frederick, 40 do.
Hampton, 25 do.
Mary, 22 do, with her child Tabby,
Minty, ——— and her child Cezar,
Nedd, aged 40 years; Ann, aged ———

Conditions for the Slaves, in all March 1836, with endorsed notes to the satisfaction of the Commissioners of the creditors of said Antoine Foucher, Jr.

Immediately after, I will proceed to sell a tract of land also seized in the above suit, situated in this Parish, in the Barrataria District, on the River Ouacha, the contents and description whereof will more particularly be given on the day of sale.

The conditions of the sale of said tract of land, are one-tenth cash, and the balance in 1, 2 and 3 years in three equal instalments.

And also, some Iron Chains, Kettles, &c.

Terms of moveable effects, cash.

J. CHARBONNET, Jr. sheriff.

Parish of Jefferson, April 29, 1835. may 4

BY JOSEPH LECARPENTIER.

WILL be sold on Thursday June 11th 1835 at 12 M at Hewlett's Exchange, by virtue of an order of Honorable District Court dated 15th May.

A lot of ground situated in Royal street between Toulouse and St Peter sts, bounded on one side by the property of Dr Lababut and on the other by that of Mr Germain Ducatels, measuring 45 feet front on Royal street by 70 feet in depth, together with the improvements thereon consisting of a dwelling house with 2 stores, 2 dining rooms, 4 large rooms, 2 small bed rooms, a kitchen with 4 servants rooms, a stable and a large entry calculated to receive a large four wheeled carriage and a gig. This property is leased at present to Mr Papet at the rate of $1600 per annum. Terms of sale, 1, 2 and 3 years credit for notes endorsed to the satisfaction of Messrs Laurent Millaudon and John R. Grymes, with mortgage until final payment.

may 27

RECEIVED by the latest arrivals from France, veils, scarfs and points in blonde, new style gauze ribbons; cambric linen for bed and table; baptiste and embroideries, for sale by CAZEAUX & BIJOTAT.

PAROISSE JEFFERSON—Cour des Preuves—En vertu d'un décret de l'honorable cour des preuves de cette paroisse je procéderai mardi, le 16 juin prochain à 10 heures du matin, devant la porte de la salle d'audience de la dite cour, en la ville de Lafayette, en la ville de Lafayette, à la vente aux enchères publiques des propriétés ci après décrites appartenant par indivis à la succession de Susan Clark et à celle d'Elizabeth Shaw, veuve de Patrick Clark, vendues pour opérer le partage, savoir:

Un terrain situé dans le faubourg des Religieuses, en cette paroisse, mesurant 40 pieds de face à la rue de la vieille Levée sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot no 1, de l'autre côté par le lot no 3 et dans le fond par le lot no 5, désigné comme le lot no 2; ensemble la maison de maître et autres améliorations qui sont dessus.

Un autre terrain dans le même faubourg, attenant par le fond celui précédemment décrit; désigné comme le no cinq ayant 40 pieds de face à la rue des Religieuses sur 120 pieds de profondeur, borné d'un côté par le lot no 6, et de l'autre par le lot no 4; ensemble les bâtisses et autres améliorations.

Conditions: payables, un quart comptant et le surplus du prix moitié à un an et moitié à deux ans du jour de la vente, les acquéreurs auront à donner, pour les paiemens à terme, leurs billets endossés à satisfaction ou coupons tels qu'ils seront demandés pour faciliter le partage à faire et de plus hypothèque spécial sur les terrains jusqu'à parfait paiement.

20 mai F, DUGUE, juge.

PARISH OF JEFFERSON—Court of Probates—By virtue a decree of the Court of Probates of this parish, I will proceed to sell at public auction, on Tuesday the 16th June next, before the court room of said court, in the city of Lafayette, at ten o'clock A M, the following described property belonging in common to the succession of Susan Clark and to that of Elizabeth Shaw, deceased, widow of Patrick Clark, sold to operate a partition, viz:

A lot of ground situated in the Nun's suburb, in this parish, measuring 40 feet front on Old Levee street, by 120 feet in depth, bounded on one side by lot No. 1, on the other by No. 3, and in the rear by lot No. 5, being lot No. 2, according to the plan of the property; together with the dwelling house and other improvements thereon.

Another lot of ground, in the same faubourg and parish, being No. 5 aforesaid, measuring 40 feet on Religieuses street, by 120 in depth, bounded on one side by lot No. 6, on the other side by lot No. 4, and in the rear by said lot no. 2; together with the building and improvements thereon.

Terms—One fourth cash, and the balance payable 1 half year and one half two years from the day of sale; purchasers to give their notes satisfactorily endorsed and special mortgage until final payment.

Notes to be given such parts of the price which will be required to facilitate the partition to be made.

may 20 F. DUGUE, judge.

PAR TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

IL sera vendu le 1er juin 1835, à midi, à la Bourse Hewlett:

Un lot de terre situé au faubourg Tremé, rue de Marais, entre St. Philippe et Ursulines, ayant, mesure anglaise, environ 28 pds 6 pouces de face sur 88 pieds de profondeur, ensemble les bâtisses qui s'y trouvent, borné d'un côté par la propriété de Pierette ou Mary et de l'autre par celle d'Adelaide Peraud. Conditions—moitié comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 20mai

BY TRICOU, DOMINGON & CANONGE.

ON the 1st June 1835, there will be sold at noon, at Hewlett's Exchange,

A lot of ground situated in faubourg Tremé, Marais st. between St. Philippe and Ursulines streets, measuring about 28 feet 6 inches front, by 88 feet depth, together with the buildings thereon, bound on one side by the property of Pierrette or Mary, and on the other by that of Adelaide Perault.

Terms: One half cash, the balance at 6 and 12 months credit, for approved endorsed notes and mortgage until final payment. may 20

PAR HEWLETT & BRIGHT.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour de Paroisse, le jeudi 9 juin prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, à la requête des syndics des créanciers de P. B. Phelps, il sera vendu les propriétés suivantes, dépendant de la faillite du décideur, savoir:

Un moulin à scie situé sur la rivière Notalbany, à 4 milles de Springfield, paroisse de Livingston, avec 640 acres de terre, maison, boutique de forgeron, moulin à maïs, etc. Le moulin est neuf, et à deux scies; il a couté cher, et est situé dans le voisinage d'une terre bien boisée, ce qui lui donne une grande valeur.

Un autre morceau de terre attenant au précédent et contenant 640 acres de terre bien boisée.

Nathan, nègre de 20 ans environ, Danick do de 30 ans environ.

Conditions—Pour les terres 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale. Pour les esclaves 6 mois de crédit. Les actes de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant Mr. W. Lewis, not. p. b. 7 mai

BY HEWLETT & BRIGHT.

BY virtue of an order of the Honorable Parish Court, will be sold on Tuesday the 9th of June next, at 12 o'clock, at Hewlett's Exchange, at the request of the syndics of the creditors of P B Phelps, the following property belonging to the estate of said insolvent, viz:

A saw mill situated on the river Notalbany, in the parish of Livingston, 4 miles from Springfield; together 640 acres of land, dwelling house, blacksmith shop, grist mill &c. The mill is new, runs with two saws, and has cost a great deal of money, and is situated in a fine thriving neighborhood, abundance of timber being at hand, renders it an object of notice to any capitalist.

One other tract of land adjoining the above, and containing 640 acres of good land, and being covered in part with the best of timber.

Nathan, a negro man aged about 20 years.

Danic, a negro aged about 20 years.

Terms for the land, 6, 12 and 18 months credit, for the slaves, 6 months credit, with all the notes endorsed to the satisfaction of the vendor and mortgage.

Acts of sale to be passed before Wm Y Lewis, not. pub. at the cost of the purchasers. may 8

BY J. B BLACHE.

BY virtue of an order from the Honorable, the Court of Probates of the Parish of St. James, dated the 23rd of April, 1835,

Will be sold on Monday, the 1st of June, at 12 o'clock, at Hewlett's Coffee-house, corner of Chartres and St. Louis streets,

The following described slaves, belonging to the succession of the late Patrick Uriel, deceased:

Louis, a creole mulatto, aged 30 years,
Tony, " negro, " 25 "
Joe, " " " 25 "
Tom, American " " 35 "
Jacques, African " " 40 "
Jordon, American " " 40 "
Noel, Congo " " 45 "
Jean, Creole " " 35 "
Etienne, " " " 60 "
Moses, American " " 17 "
Valsin, Creole " " 14 "
Bagile, " " " 12 "
Sylvester, " " " 11 "
Charlotte, " negro woman aged 30 years,
Flora, American " " " 34 " with her four children, Anna aged 9 years, Celestine of 7, Sophia 5, and Charles 3 years.

Marie, Creole negro woman aged 35 years, with her three children, Jean Louis of 9 years, Marie Louisa of 7, and Constance of 3.

Diana, American negro women aged 34 years, with her child Augustin, aged 2 years.

Suzane, Creole negro woman, aged 25 years, with her three children, Edmond aged 7 years, Zennie of 4, and Therese 4 months.

Terms, 1 year credit for approved endorsed notes, with mortgage, and payable at the domicile of Messrs Peyroux, Rivarde, & Co. april 28

PAR JOS. LE CARPENTIER.

JEUDI, onze juin prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse Hewlett, en vertu d'un ordre de l'hon cour de district, daté 15 mai.

Un lot de terre situé dans la rue Royale, entre les rues Toulouse et St. Pierre, borné d'un côté par la propriété du docteur Labatut et de l'autre par celle de M. Germain Ducatel, mesurant 45 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 70 pieds, ensemble les améliorations qui s'y trouvent et qui consistent en une maison d'habitation qui contient deux magasins, deux salles à manger, quatre grandes sallons, 2 petites chambres à coucher, une cuisine 4 chambres à domestiques, écurie, porte cochère qui peut admettre une voiture à 4 roues et un cabriolet. Cette propriété est louée à présent à M. Papet, au prix de $1600 par an.

Conditions: 1, 2 et 3 ans de crédit pour billets à la satisfaction de MM. Laurent Millaudon & John R. Grymes avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 27 mai

FRENCH Brandy Fruits—10 boxes containing one dozen each, and 10 do do half dozen each, well assorted and put up in well sized glass jars, imported direct from Bordeaux, and for sale by the single box, or quantity. Apply to Wm SMITH,

may 23 85, Custom House street

FOR SALE in store 36, Old Levee, 10 hogsheads 1st quality sugar, by

may 21 F HENRY & LAURANT.

A VENDRE par F HENRY & LAURANS, no 36 Vieille Levée, 350 carreaux français pour four boulanger.